

# Roderen-infos

Bulletin d'Information de la commune de Roderen

N°156 - 25 juin 2022



## Bonnes vacances !

Nul doute qu'après ces mois de confinement subis depuis mars 2020, vous ayez envie de prendre du bon temps, de retrouver vos familles, de respirer librement ! Ces vacances sont les bienvenues !

Merci aux membres de la commission convivialité qui ont mis en place notre décoration d'été sur le thème de la mer, de la plage et de ses loisirs.

Nous vous souhaitons d'agréables et reposantes vacances !

Christophe KIPPELEN, maire de Roderen

## Recrutement service civique

L'école de Roderen recrute pour la rentrée prochaine une personne pour un **contrat en service civique**.

La mission : contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes.

### Les conditions:

- Être âgé (e) entre 18 et 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap
- Sans condition de diplôme, seuls comptent votre savoir-être et votre motivation
- Volume horaire d'intervention : 30h/semaine, jours ouvrés

Un contrat de 6 à 10 mois.

Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter la Directrice, Marie ROMAIN, par email à l'adresse suivante: [ce.0680678t@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0680678t@ac-strasbourg.fr)

## Plan d'alerte et d'urgence « canicule »

La loi du 30 juin 2004 organise la prévention du risque « canicule » en confiant au maire le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et handicapées de la commune, vivant à domicile et qui en font la demande.

Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. Il ne peut être communiqué qu'au préfet, sur sa demande.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie.

## Extinction de l'éclairage public

Lors du dernier conseil municipal du 9 juin 2022, l'équipe municipale a voté l'élargissement du créneau d'extinction de l'éclairage public. Désormais, l'éclairage public sera éteint, chaque nuit, **de minuit à 5h00**.

Cette décision sera mise en œuvre à partir du **1<sup>er</sup> août 2022**.

## Journée citoyenne Roderen - Samedi 10 septembre 2022

Nous avons pris l'habitude, depuis plusieurs années, de nous retrouver pour une journée de travail au service de notre commune et de ses installations. Différents chantiers seront organisés à cette occasion et un repas réunira les volontaires sur le temps de pause de midi.

Bien que nous soyons en vacances d'été, n'oubliez pas de noter cette date dans votre agenda de rentrée ! Merci ! Vous trouverez davantage de renseignements dans le prochain Roderen-Infos qui paraîtra au mois d'août.

pages 2-3 et 4

**Vente de bois communal**

**VENTE PUBLIQUE DE BOIS  
PAR LA COMMUNE DE RODEREN  
LE VENDREDI 8 JUILLET 2022 A 18H00**

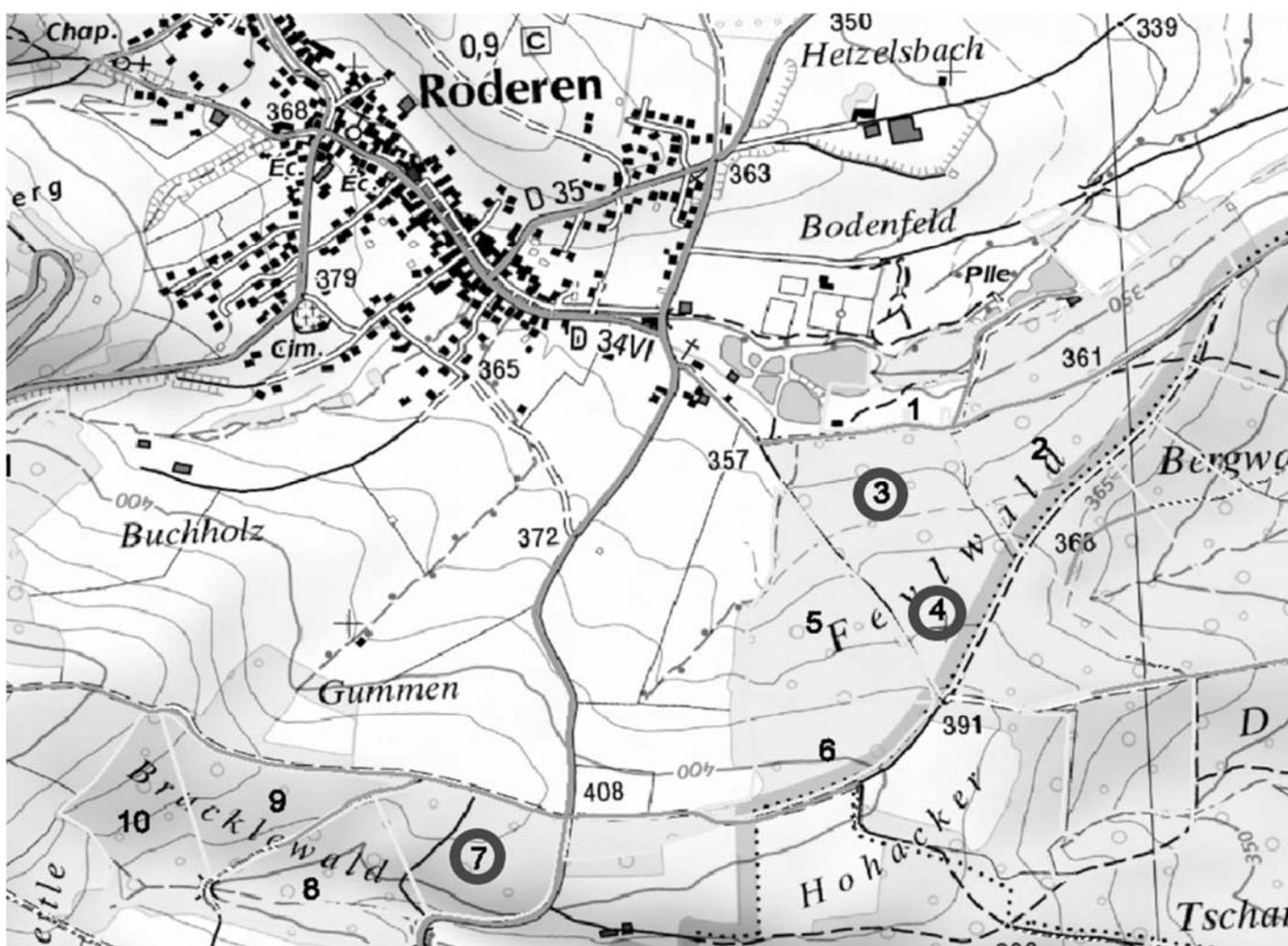
*Une vente publique de bois aura lieu le vendredi 8 juillet 2022, à 18 heures, à la mairie de Roderen. Seront mis en vente 9 lots de fonds de coupes (voir plans de situation au verso) et 17 lots de BIL (hêtre et chêne).*

Parcelle 3 : 5 lots de fond de coupe de houppiers n° 5 à 9 délimités à la peinture rouge ou marqués à la culée ou sur l'écorce.

Parcelle 4 : 4 lots de fond de coupe de houppiers n° 1 à 4 délimités à la peinture rouge ou marqués à la culée ou sur l'écorce.

Parcelle 3 et 4 : 7 lots de BIL Hêtre et 8 lots de BIL chêne.

Parcelle 7 : 2 lots de BIL chêne.



**Clauses particulières :**

Le bois étant vendu dorénavant en bloc, les volumes indiqués sont estimés avec une quantité non garantie et non contestable.

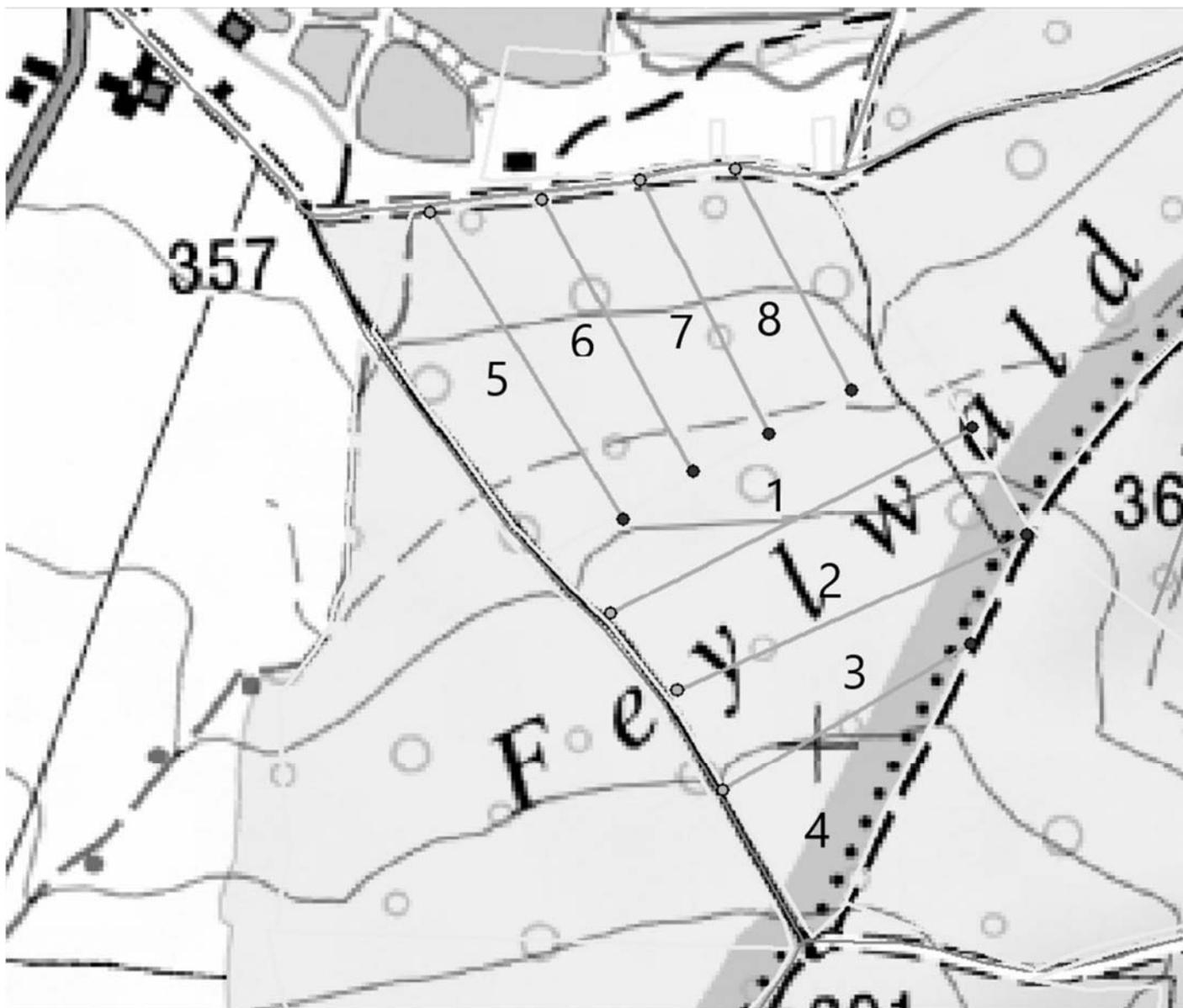
Les rémanents sont à découper en troncs inférieures à 2m et à éparpiller ou à mettre en tas. Pas de rémanents dans les limites de parcelles et périmètre de forêt.

Le débardage ne doit pas s'effectuer sur terrain détrempe mais en restant sur les cloisonnements et pistes d'exploitation marqués par des traits blancs.

Délai impératif d'exploitation et d'enlèvement du bois pour tous les lots : **31/12/2022.**

# Lots de fonds de coupes : Mise aux enchères montantes

Parcelles 3 et 4 :



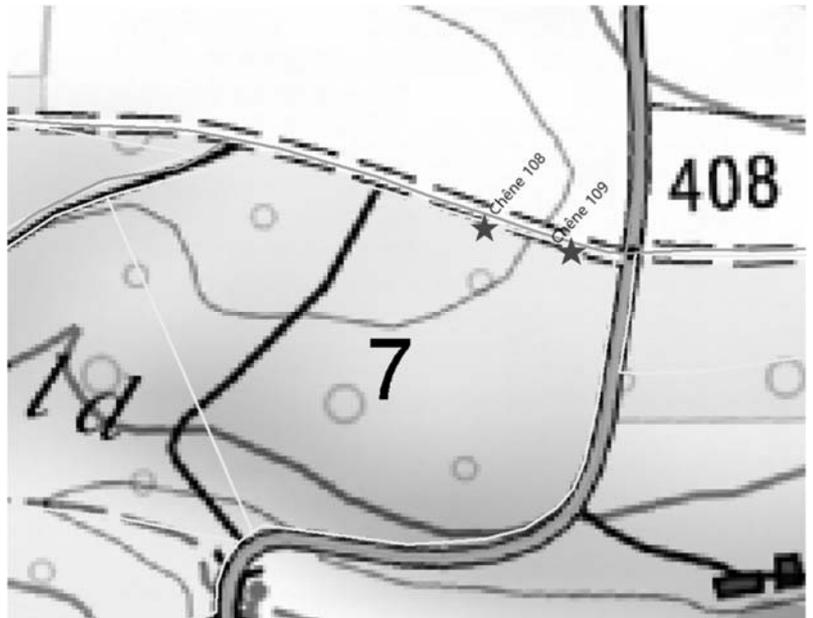
N° lot	Parcelle	Volume de stère	Mise à prix
1	4	10	8€/stère
2	4	7	8€/stère
3	4	6	8€/stère
4	4	6	8€/stère
5	3	10	8€/stère
6	3	12	8€/stère
7	3	14	8€/stère
8	3	12	8€/stère
9	3	15	8€/stère

**Bois exclus de la vente : bois sur pied marqués à la peinture rose.**

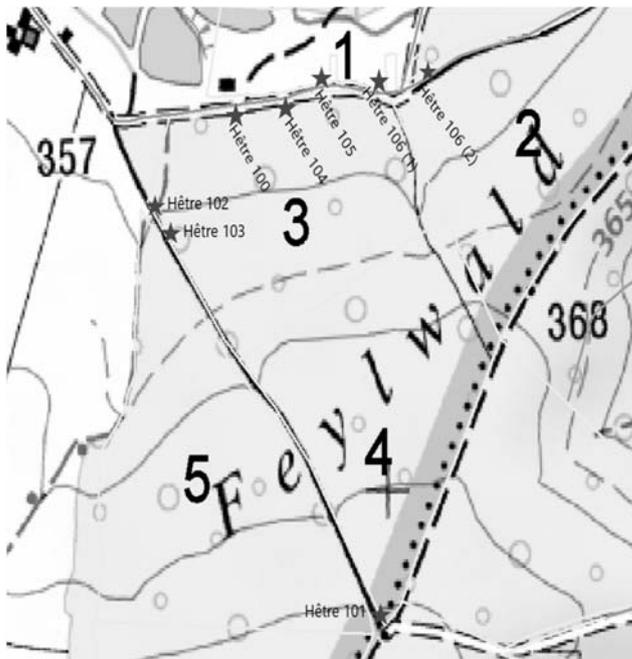
**Lots de BIL - Vente par tirage au sort - Les acheteurs doivent s'inscrire en mairie avant mercredi 6 juillet à 12h00 en retournant le coupon joint ci-dessous. (Parcelles 3/4/7)**

N° lot	Parcelle	Volume (m3)	Prix du m3	Prix total (€)
Chêne 100	3	11.31	38	429.78
Chêne 101	3	11.15	38	423.70
Chêne 102	3	10.74	38	408.12
Chêne 103	4	8.07	38	306.66
Chêne 104	3	9.59	38	364.42
Chêne 105 2 quais en bord de chemin	3	15.30	38	581.40
Chêne 106	3	11.30	38	429.40
Chêne 107	3	14.22	38	540.36
Chêne 108	7	12.62	38	479.56
Chêne 109	7	7.62	38	289.56
Hêtre 100	3	9.31	38	353.78
Hêtre 101 (1 grume de chêne)	4	11.05	38	419.90
Hêtre 102	3	11.29	38	429.02
Hêtre 103	3	9.66	38	367.08
Hêtre 104	3	13.98	38	531.24
Hêtre 105	3	10.00	38	380.00
Hêtre 106 Quelques grumes de frêne ; 2 quais en bord de chemin	3	13.14	38	499.32

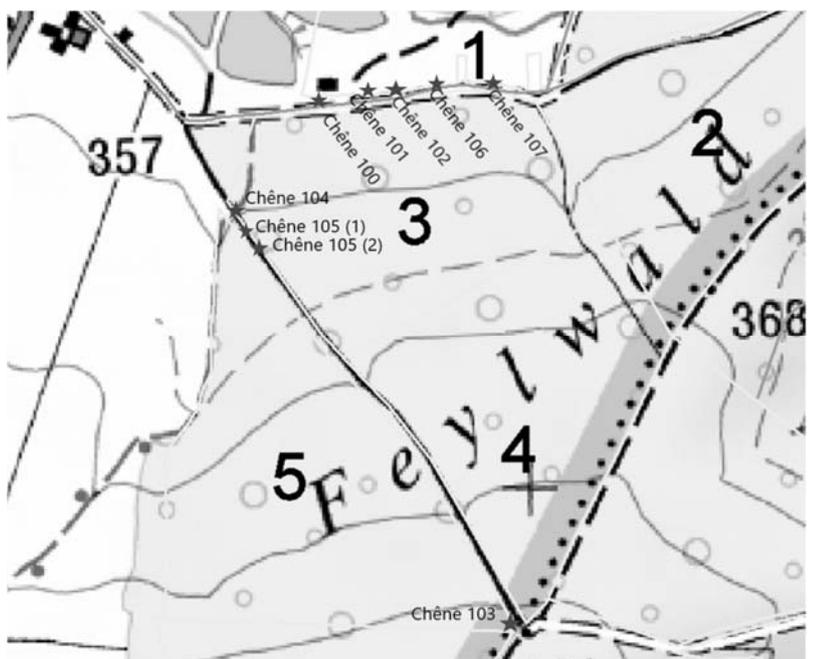
**Plan de situation des lots BIL Chêne :**



**Plan de situation des lots BIL Hêtre :**



**Plan de situation des lots BIL Chêne :**



➡ -----

L'inscription aux deux tirages est possible mais un seul lot sera attribué à chaque participant (le premier lot tiré sera attribué).

Tirage N°1 - lots de BIL - Chêne :

Nom : .....  
 Adresse : .....  
 Tél : .....

Tirage N°2 - lots de BIL - Hêtre :

Nom : .....  
 Adresse : .....  
 Tél : .....